

Commune de St Saturnin du Limet

AVIS DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LA CESSION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL N° 13

Par arrêté municipal n° 2013-04 en date du 2 mai 2013, Monsieur le Maire de la commune de Saint Saturnin du Limet a ordonné l'ouverture d'une enquête publique.

L'enquête vise la cession d'une partie du chemin rural n° 13. Celle-ci se déroulera du 27 mai 2013 au 10 juin inclus. Le dossier est consultable aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : lundi et vendredi : 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h 30 ; mercredi et jeudi 9 h – 12 h.

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie. Le commissaire enquêteur titulaire, Monsieur Jean-Claude GUILLET, ou en cas d'empêchement M. Alain LAINE, commissaire enquêteur suppléant, recevra en mairie le mercredi 29 mai 2013 de 9 à 12 h et le mercredi 5 juin 2013 de 9 à 12 h.

Son rapport et ses conclusions seront transmis au maire dans le délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête publique et tenus à la disposition du public.

Le Maire,
Guy MOISY